HOTELA Assurances SA

Montreux

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale

sur les comptes annuels 2020

pwc

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de HOTELA Assurances SA

Montreux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOTELA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone : +41 58 792 81 00, téléfax : +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

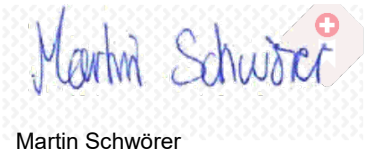

Martin Schwörer

Expert-réviseur
Réviseur responsable

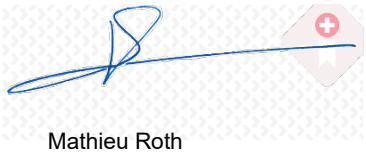

Mathieu Roth

Expert-réviseur

Lausanne, le 29 avril 2021

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BILAN AU 31.12.2020

		2020 CHF	2019 CHF
1	**ACTIFS**		
1.1	**Placements**	**92'355'236.00**	**84'159'657.00**
	Fonds de placements		
	Obligations CH	23'151'842.00	22'124'500.00
	Obligations étrangères	24'712'886.00	23'097'294.00
	Actions CH	7'827'821.00	7'127'579.00
	Actions étrangères	17'732'411.00	14'587'737.00
	Immobilier CH	18'930'276.00	17'222'547.00
1.5	**Liquidités**	**5'981'828.62**	**8'051'854.93**
1.10	**Créances nées d'opérations d'assurance**	**3'862'320.95**	**2'953'039.72**
	Créances envers des débiteurs affiliés	1'196'000.00	410'000.00
	Créances envers HOTELA Caisse de compensation AVS	2'666'320.95	2'543'039.72
1.11	**Autres créances**	**489'115.95**	**482'936.90**
1.14	**Comptes de régularisation**	**530.24**	**73'105.15**
1.15	**TOTAL DES ACTIFS**	**102'689'031.76**	**95'720'593.70**
2	**PASSIFS**		
2.1	**Provisions techniques brutes**	**74'487'116.00**	**66'084'465.00**
	Créance du réassureur	-4'991'877.00	-2'323'968.00
	Provisions techniques nettes	**69'495'239.00**	**63'760'497.00**
	Provisions pour sinistres en cours	**35'296'690.00**	**29'637'199.00**
	Provisions de sécurité et pour fluctuations	**21'308'547.00**	**20'382'565.00**
	Provisions techniques pour rentes	**17'385'963.00**	**15'643'492.00**
	Provision pour participation aux excédents	**495'916.00**	**421'209.00**
2.3	**Provisions non techniques**	**16'715'000.00**	**15'675'000.00**
	Réserve de fluctuations de valeurs sur titres	16'715'000.00	15'675'000.00
2.7	**Dettes nées d'opérations d'assurance**	**1'659'849.79**	**2'107'490.30**
	Dette envers la Réassurance	33'101.49	205'521.80
	Dette envers HOTELA Caisse maladie	1'626'748.30	1'901'968.50
2.8	**Autres passifs**	**5'660.40**	**5'503.90**
2.9	**Comptes de régularisation**	**463'224.68**	**361'437.26**
	TOTAL DES PROVISIONS ET DETTES EXTERNES	**88'338'973.87**	**81'909'928.46**
2.11	**Capital-actions**	**8'100'000.00**	**8'100'000.00**
2.14	**Réserves légales issues du bénéfice**	**5'550'000.00**	**4'000'000.00**
2.15	**Réserves facultatives issues du bénéfice**	**700'057.89**	**1'710'665.24**
	Report de l'exercice précédent	160'665.24	30'811.93
	Bénéfice de l'exercice	539'392.65	1'679'853.31
	TOTAL DES FONDS PROPRES	**14'350'057.89**	**13'810'665.24**
2.19	**TOTAL DES PASSIFS**	**102'689'031.76**	**95'720'593.70**

HOTELA Assurances SA

COMPTE DE RESULTAT 2020

	2020 CHF	2019 CHF
Primes brutes	29'410'686.51	28'208'785.28
Primes brutes cédées aux réassureurs	-978'436.87	-1'253'781.68
Primes pour propre compte	**28'432'249.64**	**26'955'003.60**
Total des produits de l'activité technique d'assurance	**28'432'249.64**	**26'955'003.60**
Charges des sinistres : montants payés bruts	-19'060'106.05	-17'261'307.11
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	1'087.80	55'125.00
Variation des provisions techniques pour propre compte	**-5'734'742.00**	**-6'554'351.00**
Variation des provisions pour sinistres en cours	-5'659'491.00	-3'576'697.00
Variation des provisions de sécurité et pour fluctuations	-1'108'982.00	-2'263'733.00
Variation des provisions techniques pour rentes	-1'559'471.00	-341'834.00
Variation de la provision pour participation aux excédents	-74'707.00	-221'602.00
Variation de la créance du réassureur	2'667'909.00	-150'485.00
Charges des sinistres pour propre compte	**-24'793'760.25**	**-23'760'533.11**
Frais d'acquisition et de gestion	**-5'683'855.23**	**-5'562'305.96**
Autres charges techniques pour propre compte	**-645'689.91**	**-724'748.76**
Total charges de l'activité technique	**-31'123'305.39**	**-30'047'587.83**
Produits/charges des placements	4'456'619.11	9'280'450.63
Variation provision et frais de gestion des placements	-1'168'462.66	-4'277'145.29
Résultat des placements	**3'288'156.45**	**5'003'305.34**
Résultat opérationnel	**597'100.70**	**1'910'721.11**
Bénéfice avant impôts	**597'100.70**	**1'910'721.11**
Impôts directs	**-57'708.05**	**-230'867.80**
Bénéfice	**539'392.65**	**1'679'853.31**

HOTELA Assurances SA

Tableau de flux de trésorerie

en francs suisses	2020 CHF	2019 CHF
Bénéfice d'exercice	539'392.65	1'679'853.31
Amortissements/réévaluations des :		
- placements de capitaux (y compris investissements et		
désinvestissement et bénéfices/pertes réalisés et non réalisés)	-8'195'580.00	-16'791'097.00
Augmentation/diminution des :		
- provisions techniques	5'734'742.00	6'554'351.00
- provisions non techniques	1'040'000.00	4'175'000.00
Augmentation/diminution des :		
- compte régularisation actif et autres créances	66'395.86	79'164.35
- créances	-909'281.23	-110'300.42
- compte régularisation passif et autres passifs	101'943.92	-47'892.47
- dettes nées d'opérations d'assurance	-447'640.51	1'049'466.13
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	**-2'070'026.31**	**-3'411'454.10**
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	**0.00**	**0.00**
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	**0.00**	**0.00**
Variation de la trésorerie	**-2'070'026.31**	**-3'411'454.10**
Trésorerie à l'ouverture	8'051'854.93	11'463'309.03
Trésorerie à la clôture	5'981'828.62	8'051'854.93
Variation de la trésorerie	**-2'070'026.31**	**-3'411'454.10**

HOTELA Assurances SA

Annexe aux comptes annuels 2020

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) ainsi que selon les prescriptions de l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Placements et réserve de fluctuation de valeur.
L'évaluation des titres se fait aux valeurs du marché à la date du bilan. Une provision pour fluctuations de valeurs sur titres est comptabilisée. La méthode de calcul de cette réserve est basée sur la "valeur à risque" à 99.5 % (VaR = value at risk). L'objectif de cette réserve s'élève à 17% du total des liquidités et des placements, soit CHF 16'717'301 au 31.12.2020.

Créances nées d'opérations d'assurance
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de besoin, une provision pour débiteurs douteux est constituée. Les postes-ouverts débiteurs (affiliés) sont traités globalement par HOTELA Caisse de compensation AVS pour l'ensemble des institutions sociales hormis la LPP.

Provisions techniques

Provisions pour sinistres en cours
Les provisions pour sinistres en cours sont constituées pour couvrir les dépenses futures pour des accidents survenus avant la clôture. Elle se composent de :

Provision pour sinistres en suspens au jour de référence et provision pour les sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence
Ces provisions ont pour but de couvrir les paiements à effectuer et les frais à prévoir après le jour de référence pour tous les sinistres survenus avant cette date (IBNR).
Cette provision est calculée selon la méthode de Chain Ladder appliquée sur les triangles de liquidation qui sont construits pour chacune des branches d'assurances concernées.

Provision pour frais de gestion des sinistres en suspens
Les provisions pour frais de traitement des sinistres sont une estimation non-biaisée de l'espérance mathématique des frais de règlement des sinistres dus après cette date pour des sinistres survenus avant cette date. La provision est calculée selon la méthode de « New-York ».

Provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence
La provision a pour but de couvrir les paiements futurs des rentes.
Elle est calculée pour tous les cas susceptibles de déboucher sur une rente selon les normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur.

Provision pour autres prestations de longue durée
Elle a pour but de couvrir les paiements pour des prestations de longue durée autres que les rentes (indemnités pour atteinte à l'intégrité corporelle, indemnité en capital, indemnité pour occupation, moyen auxiliaires).

Annexe aux comptes annuels 2020

Provision pour rentes et prestations de longue durée pour sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence
La provision est calculée en renforcement de la provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence ainsi que de la provision pour autres prestations de longue durée.
La provision est établie à l'aide d'un triangle relatif à la durée entre la survenance du cas et le provisionnement de la rente.

Provisions de sécurité et pour fluctuations
Pour la LAA elles se composent d'une part de la provision pour modification des normes comptables et d'autre part de la réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation (ces deux provisions sont basées sur l'art. 90 al. 3 LAA).

La provision pour modification des normes comptables doit être alimentées par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'elle atteigne 30% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.

La réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation est constituée d'un fonds compensatoire et d'une provision complémentaire.
Le fonds compensatoire a pour but de couvrir les pertes d'exploitation.
Il doit être alimenté par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'il atteigne 50% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.
La provision complémentaire a pour but de couvrir une liquidation défavorable des provisions, elle est calculée à l'aide de la méthode de Mach.

Pour les assurances complémentaires à l'assurance-accidents ainsi que pour l'assurance d'indemnités journalières maladie, un fonds de compensation respectivement des provisions de sécurité et pour fluctuations sont constituées et doivent atteindre au minimum 80% des primes annuelles.

Provisions techniques pour rentes
Les provisions techniques pour rentes sont constituées des réserves mathématiques pour rentes et de la provision destinée aux allocations de renchérissement.

Les réserves mathématiques pour rentes sont constituées pour couvrir les paiements futurs des rentes (rentes d'invalidité, rentes de survivants) et allocations pour impotent fixées. Elles sont calculées à l'aide des normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur (DFI).

La provision destinée aux allocations de renchérissement a pour objectif de financer les allocations futures de renchérissement sur les rentes fixées. Elle se monte aux engagements de HOTELA Assurances SA envers l'Association pour la garantie des rentes futures.

Provision pour participation aux excédents
La provision pour participation aux excédents est constituée pour couvrir la part des excédents qui sera reversée en fonction des résultats au jour de référence pour les produits d'indemnités journalières maladie selon LCA. La provision doit atteindre le niveau de la participation aux excédents de tous les contrats telle qu'elle serait calculée au jour de référence.

Reconnaissance des primes (comptabilisation des produits)
Les primes sont établies, mensuellement, sur la base des acomptes calculés sur la masse salariale de l'année précédente ou des salaires annoncés par les employeurs. Un décompte final est établi, l'année suivante, sur la base des salaires effectifs déclarés à HOTELA Caisse de compensation AVS.

Devises étrangères
Les postes du bilan en devises étrangères sont convertis aux cours de clôture au 31 décembre 2020. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année correspondent aux cours du jour. Les bénéfices et pertes sur cours en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat.

HOTELA Assurances SA

Annexe aux comptes annuels 2020

Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

1 Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 250 collaborateurs.

2 Engagements conditionnels

Néant

3 Sûretés constituées en faveur de tiers

Néant

4 Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Néant

	31.12.2020	31.12.2019
Fortune liée selon art. 17 et ss. LSA	77'466'601	68'728'711

5 Dissolution nette de réserves latentes

Néant

6 Explications relatives aux postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

Néant

7 Événements importants survenus après la date du bilan

Néant

8 Covid-19 : conséquences sur l'exercice en cours

La propagation rapide du virus de la COVID-19 a provoqué un nombre considérable de contaminations en 2020. Les mesures prises par les différents gouvernements en vue d'endiguer la pandémie ont entravé le bon fonctionnement de l'économie. La Direction de HOTELA Assurances SA a pris toute une série de mesures afin de limiter autant que possible les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité, notamment par la définition de règles de conduite destinées à préserver la santé et la sécurité du personnel (p. ex.: distanciation sociale dans l'entreprise et télétravail dès que possible), tout en assurant la mise à disposition des ressources nécessaires à la conduite de l'activité.

9 Honoraires de l'organe de révision	**31.12.2020**	**31.12.2019**
Audit des comptes annuels	22'078.50	22'078.50
Audit prudentiel	29'197.45	30'134.45
Total	**51'275.95**	**52'212.95**

10 Dérogation au principe de continuité dans l'établissement des comptes

Des reclassifications ont été effectuées dans la présentation des comptes. Ces modifications ont été effectuées dans le but de présenter l'information comptable de manière plus adéquate au lecteur des états financiers. Les principes établis seront suivis pour la présentation des futurs états financiers qui seront publiés. Ceci n'a pas d'incidence sur le résultat, ni sur les fonds propres.

Annexe aux comptes annuels 2020

Autres informations prescrites par la loi

Indications selon l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA

a. Ventilation des "autres placements" et des "placements de l'assurance sur la vie liées à des participations"

Indications mentionnées dans le bilan

b. Ventilation des "créances nées de l'activité d'assurance"

Indications mentionnées dans le bilan

c. Ventilation des provisions techniques d'assurance des postes avec le montant brut, la part des réassureurs et le montant net pour propre compte

	31.12.2020	**31.12.2019**
Provisions techniques brutes	74'487'116.00	66'084'465.00
Créance du réassureur	-4'991'877.00	-2'323'968.00
Provisions techniques nettes	**69'495'239.00**	**63'760'497.00**
Provisions sinistre en suspens au jour de référence LAA	18'800'921.00	17'359'837.00
Provision pour sinistres en cours LAAC	329'872.00	254'383.00
Provision pour sinistres en cours IDJ LCA	3'422'024.00	1'684'771.00
Provision pour frais de gestion des sinistres (ULAE)	3'557'156.00	3'338'518.00
Provision pour réserves mathématiques pour rentes	6'450'326.00	4'741'249.00
Provision pour autres prestations de longue durée	1'476'491.00	1'182'691.00
Provision IBNR sur rentes	1'259'900.00	1'075'750.00
Provisions pour sinistres en cours (nettes)	**35'296'690.00**	**29'637'199.00**
Fonds compensatoire LAA	*15'892'000.00*	*15'635'000.00*
Provision complémentaire de sécurité et pour fluctuations	*1'952'268.00*	*2'355'958.00*
Réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation (art.90 al.3 LAA)	17'844'268.00	17'990'958.00
Fonds compensation accidents LCA	377'000.00	334'000.00
Provisions de sécurité et pour fluctuations IDJ LCA	3'087'279.00	2'057'607.00
Provisions de sécurité et pour fluctuations	**21'308'547.00**	**20'382'565.00**
Provision pour modification des normes comptables (art.90 al.3 LAA)	11'351'000.00	11'168'000.00
Réserves mathématiques pour rentes	3'643'685.00	2'926'969.00
Provision destinée aux allocations pour renchérissement	2'391'278.00	1'548'523.00
Provisions techniques pour rentes	**17'385'963.00**	**15'643'492.00**
Provision pour participation aux excédents	**495'916.00**	**421'209.00**

Annexe aux comptes annuels 2020

d. Ventilation des "dettes nées de l'activité d'assurance"

Indications mentionnées dans le bilan

e. Tableau de variation des fonds propres

en francs suisses	Capital	Réserves légales issues de bénéfices	Réserves provenant de bénéfice	Total
Fonds propres au 1er janvier 2019	8'100'000.00	3'900'000.00	130'811.93	12'130'811.93
Attribution aux réserves légales issues de bénéfice		100'000.00	-100'000.00	
Résultat de l'exercice 2019			1'679'853.31	1'679'853.31
Fonds propres au 31 décembre 2019	**8'100'000.00**	**4'000'000.00**	**1'710'665.24**	**13'810'665.24**
Attribution aux réserves légales issues de bénéfice		1'550'000.00	-1'550'000.00	
Résultat de l'exercice 2020			539'392.65	539'392.65
Fonds propres au 31 décembre 2020	**8'100'000.00**	**5'550'000.00**	**700'057.89**	**14'350'057.89**

f. Ventilation des variations des provisions techniques d'assurance dans le compte de résultat

Indications mentionnées dans le compte de résultat

g. Détails des produits et des charges de placements ventilés par classe d'actifs

	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	**-23'890.35**	**-16'003.77**
Intérêts et gains de change	-23'890.35	2'372.45
Intérêts et gains de change	0.00	-18'376.22
Obligations CH	**137'966.90**	**649'867.28**
Différence de cours réalisée	-100'585.20	0.00
Intérêts	91'210.05	102'346.20
Différence de cours non réalisée	147'342.05	547'521.08
Obligations étrangères	**1'146'979.60**	**1'229'073.68**
Différence de cours réalisée	0.00	0.00
Intérêts	192'537.75	233'726.25
Différence de cours non réalisée	954'441.85	995'347.43
Actions CH	**306'566.05**	**1'897'599.80**
Différence de cours réalisée	-	218'669.20
Dividendes	56'323.30	52'788.70
Différence de cours non réalisée	250'242.75	1'626'141.90
Actions étrangères	**1'064'100.66**	**2'801'663.85**
Différence de cours réalisée	16'899.42	65'935.95
Dividendes	75'306.30	55'578.75
Différence de cours non réalisée	971'894.94	2'680'149.15
Immobilier CH	**1'824'896.25**	**2'718'249.79**
Différence de cours réalisée	-	524'267.67
Dividendes	117'167.25	118'659.80
Différence de cours non réalisée	1'707'729.00	2'075'322.32
Total des produits de placements	**4'456'619.11**	**9'280'450.63**
Taxes et courtages sur obligations CH	0.00	0.00
Taxes et courtages sur obligations étrangères	24'891.38	3'822.65
Taxes et courtages sur actions CH	0.00	0.00
Taxes et courtages sur actions étrangères	10'545.87	0.00
Taxes et courtages sur immobilier	0.00	6'327.43
Frais global custody	21'620.22	22'099.32
Frais de gestion de fortune	71'405.19	69'895.89
Total des charges de placements	**128'462.66**	**102'145.29**
Attribution à la réserve de fluctuations de valeurs s/titres	**1'040'000.00**	**4'175'000.00**
Résultat net des placements	**3'288'156.45**	**5'003'305.34**

HOTELA Assurances SA

Proposition d'emploi du bénéfice

Bénéfice disponible selon bilan

	CHF
Bénéfice de l'exercice 2020	539'392.65
Report de l'exercice précédent	160'665.24
Bénéfice au bilan	**700'057.89**

Proposition du Conseil d'administration

0 % de dividende sur le capital-actions de CHF 8'100'000.00	0.00
Attribution à la réserve générale	550'000.00
Attribution à la réserve libre	0.00
Report à nouveau sur le prochain exercice	150'057.89
Bénéfice au bilan	**700'057.89**